

N'EST PAS DESTINÉ À LA DISTRIBUTION AUX AGENCES DE PRESSE AMÉRICAINES NI À
LA DIFFUSION AUX ÉTATS-UNIS

Bourse de croissance TSX : PDP

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**PEDIAPHARM ANNONCE LE DÉPÔT DE SES RÉSULTATS FINANCIERS POUR LE
DEUXIEME TRIMESTRE – LES REVENUS ONT PLUS QUE DOUBLÉ COMPARATIVEMENT
AU PREMIER TRIMESTRE**

MONTREAL (QUÉBEC), le 28 novembre 2016 – Pediapharm inc. (la « Société ») est heureuse d'annoncer le dépôt de ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 septembre 2016. Ils ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et tous les montants sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

FAITS SAILLANTS DE LA PÉRIODE CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2016

- Pour le trimestre clos le 30 septembre 2016, les revenus totaux se chiffraient à 1 882 147 \$ (1 471 734 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2015), ce qui constitue une augmentation de 28 %, notamment :
 - une augmentation de 25 % pour NYDA;
 - une augmentation de 56 % pour la suspension de naproxen.
- Pour le semestre clos le 30 septembre 2016, les revenus totaux se chiffraient à 2 775 308 \$ (2 007 376 \$ pour le semestre clos le 30 septembre 2015), soit une augmentation de 34 %, notamment :
 - une augmentation de 33 % pour NYDA;
 - une augmentation de 83 % pour la suspension de naproxen.
- Le 19 septembre 2016, la Société a signé un accord de licence exclusive pour le médicament Relaxa. Selon les modalités de cet accord, Pediapharm a le droit exclusif de faire la production, la promotion, la commercialisation, la vente et la distribution de ce médicament dans le monde. Les ventes annuelles de Relaxa, selon la tendance des douze derniers mois, seraient d'environ 3 000 000 \$. Cependant, en raison de la conclusion de la transaction à la fin septembre, le nombre de jours où des profits ont pu être générés était très réduit au cours du trimestre clos le 30 septembre 2016. Ainsi, les véritables retombées de cette transaction deviendront seulement apparentes au trimestre qui sera clos le 31 décembre 2016.
- Grâce à l'ajout de Relaxa, la Société affiche des flux de trésorerie positifs sur une période consécutive de 12 mois relativement à ses activités d'exploitation. Cela ne tient pas compte des investissements consacrés aux lancements de produits à venir (la rupertadine en janvier et possiblement Oxital plus tard en 2017, sous réserve de l'approbation de Santé Canada).
- La Société avait un fonds de roulement de plus de 6 000 000 \$ au 30 septembre 2016.
- Le 21 juillet 2016, la Société a annoncé que Santé Canada avait approuvé la rupertadine (comprimé de 10 mg et solution orale de 1 mg/ml) pour le soulagement des symptômes

de la rhinite allergique saisonnière, de la rhinite allergique apériodique et de l'urticaire chronique spontanée chez les patients de deux ans ou plus. De nombreuses activités ont déjà eu lieu en prévision du lancement commercial de janvier 2017, lorsque le produit sera offert au Canada.

- Le 3 août 2016, la Société a présenté à Santé Canada son dossier d'homologation pour le CUVPOSA (glycopyrrolate), une solution orale destinée au traitement de la sialorrhée chronique grave chez les enfants atteints de troubles neurologiques comme la paralysie cérébrale.

« Nous sommes enchantés par les progrès que nous avons réalisés depuis le début de l'année », déclare Sylvain Chrétien, président et chef de la direction de Pediapharm. « Par ailleurs, il y a quelques années, nous nous sommes engagés à faire monter rapidement les revenus de notre société à 8 000 000 \$, ce qui constitue le seuil de rentabilité de nos activités courantes. Grâce à l'ajout récent de Relaxa, nous sommes heureux d'annoncer que nous avons désormais atteint notre objectif, et que la croissance ne fait que commencer. Et ça, c'est sans compter qu'il y a encore d'autres produits à lancer, dont la rupatadine en janvier 2017. Même si ces lancements exigeront des investissements à la hauteur de leur potentiel, nous sommes déterminés à tirer ceux-ci de notre fonds de roulement actuel – et nous pouvons le faire. »

PERSPECTIVES

La priorité de la Société reste l'exécution de son plan commercial au moyen des produits existants, notamment NYDA, traitement révolutionnaire des poux de tête et de leurs œufs. NYDA, qui a dégagé des produits de plus de 3 200 000 \$ pour l'exercice 2016, devrait atteindre des produits de 4 400 000 \$ pour l'exercice 2016 et recèle un potentiel qui pourrait porter les produits des activités ordinaires à un sommet annuel se chiffrant entre 6 000 000 \$ et 8 000 000 \$ dans les deux prochaines années (données d'IMS et estimations de la direction).

Seulement avec NYDA, la suspension de naproxen et Relaxa, la Société a bon espoir de générer plus de 8 500 000 \$ de revenus pour l'exercice 2018 (clos le 31 mars 2018). Ces chiffres ne tiennent pas compte des recettes des lancements à venir. L'objectif de la direction pour les prochains trimestres est d'optimiser les investissements dans le lancement de la rupatadine tout en conservant un bilan solide. La rétroaction positive constante d'importants leaders d'opinion dans le domaine des allergies confirme les estimations de la direction selon lesquelles la rupatadine pourrait atteindre un sommet de ventes annuelles de 8 000 000 \$ à 10 000 000 \$ d'ici cinq ou six ans.

Pediapharm détient un portefeuille de produits issus de contrats d'exclusivité qui, selon la direction, permettra à la Société de réaliser son objectif, soit de générer entre 25 000 000 \$ et 30 000 000 \$ de produits annuels d'ici les cinq ou six prochaines années. Ce sommet prévu des ventes est basé sur les données d'IMS et les estimations de la direction concernant la part de marché visée pour chaque produit. Comme le montre le tableau suivant, le sommet des produits annuels prévus générés par les licences et les produits existants qui n'ont pas encore été lancés ou qui requièrent l'approbation de Santé Canada est estimé à 15 000 000 \$ (données d'IMS et estimations de la direction).

Le tableau ci-dessous présente de l'information sur les contrats d'exclusivité que la Société prévoit conclure au prochain exercice. Il est semblable à celui figurant dans le dernier rapport de gestion de la Société, daté du 18 août 2016.

PRODUIT	PARTENAIRE, PAYS	INDICATION	VALEUR DU MARCHÉ (CAD)	SOMMET DES VENTES ANNUELLES ESTIMÉES (CAD) ^{2), 6)}	DATE DE LANCLEMENT ESTIMÉE ⁷⁾
Rupatadine	Uriach – Espagne	Antihistaminique (indication RX)	120 M ⁵⁾	6 M – 10 M	APPROUVÉ LE 21 JUILLET 2016
Cetraxal-Plus (Otitax) ¹⁾	Laboratorios Salvat, Espagne	Infection de l'oreille, otite du baigneur	25 M ⁴⁾	4 M	Quatrième trimestre 2016
Cuvposa ¹⁾	Merz Pharma – États-Unis	Salivation excessive – paralysie cérébrale	25 M ³⁾	5 M	Deuxième trimestre 2017
TOTAL			170 M+	15 M - 19 M	
1) Approbation de Santé Canada requise pour la licence canadienne 2) Sommet prévu des ventes annuelles généralement atteint dans les 5 à 7 ans suivant le lancement du produit 3) D'après la prévalence de la paralysie cérébrale établie par l'Agence de santé publique du Canada 4) Donnée d'IMS (décembre 2014) 5) Donnée d'IMS (décembre 2013) 6) D'après les données de marché (voir les notes précédentes) et les estimations de la direction 7) D'après les délais d'approbation des dossiers soumis à l'examen de Santé Canada					

Maintenant que Pediapharm s'est dotée d'un solide portefeuille de produits, montré ci-dessus, sa stratégie de développement fondamentale s'est récemment centrée sur l'acquisition de produits déjà mis en marché et sur la copromotion de produits déjà homologués au Canada. Pour la majorité des produits du portefeuille, les investissements relatifs à la réglementation sont déjà faits. Le principal objectif de cette stratégie est d'assurer la rentabilité rapidement, tout en poursuivant les processus réglementaires relatifs au CUVPOSA, dont le dossier a été présenté à Santé Canada en août 2016. Parallèlement, Pediapharm continuera d'évaluer des licences exclusives et des acquisitions de produits potentielles.

En bref, la Société jouit d'une situation de trésorerie avantageuse qui lui permettra de mettre en application sa stratégie, qui comprendra le lancement de la rupatadine au début 2017, et possiblement le lancement d'Oxital, sous réserve de l'approbation de Santé Canada. En outre, la Société s'attend à maintenir l'excellente croissance des revenus tirés de la vente de produits portant la marque de Pediapharm, dont NYDA, la suspension de naproxen et Relaxa. En parallèle, la Société est en train d'évaluer des acquisitions potentielles de produits. Son principal objectif est d'accélérer sa stratégie de générer des flux de trésorerie positifs dans un court laps de temps. Pediapharm est une société en pleine croissance dans le secteur pharmaceutique des produits spécialisés à marge élevée, et lorsque des occasions d'alimenter cette croissance se présentent, elle peut augmenter son capital pour obtenir le financement et la flexibilité nécessaires.

Analyse des résultats d'exploitation pour la période close le 30 septembre 2016

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2016, les revenus totaux ont atteint 1 882 147 \$, contre 1 471 734 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2015, soit une augmentation de 28 %. Les revenus tirés de la vente de NYDA ont augmenté de 25 % et ceux de la suspension de naproxen de Pediapharm ont bondi de 56 %. Bien que les ventes annuelles de Relaxa, selon la tendance des douze derniers mois, sont d'environ 3 000 000 \$, en raison de la conclusion de la

transaction à la fin septembre, le nombre de jours où des profits ont pu être générés était très réduit au cours du trimestre clos le 30 septembre 2016.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2016, les revenus totaux se chiffraient à 2 775 308 \$ contre 2 077 376 \$ pour le semestre clos le 30 septembre 2015, ce qui constitue une augmentation de 34 %. Les revenus tirés de la vente de NYDA ont augmenté de 33 % et ceux de la suspension de naproxen ont bondi de 83 %.

FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2016, les frais de ventes et d'administration s'élevaient à 1 788 085 \$ (contre 1 688 949 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2015). Cette augmentation s'explique principalement par les investissements faits en préparation du lancement commercial prochain de la rupatadine à la suite de son approbation par Santé Canada en juillet 2016.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2016, les frais de vente et d'administration ont diminué de 176 434 \$ et atteint 3 275 609 \$ (3 452 043 \$ pour le semestre clos le 30 septembre 2015). Cette diminution est surtout attribuable au fait que la majorité des charges pour la prospection et les affaires médicales relatives au dépôt des documents des ententes signées en 2014 avaient été constatées à l'exercice clos le 31 mars 2016.

AUTRES REVENUS

Il n'y a eu aucun autre revenu pour le trimestre clos le 30 septembre 2016. Pour le semestre clos le 30 septembre 2016, la Société a reçu le second et dernier versement de 2 000 000 \$ US en espèces pour la vente des droits américains de la suspension de naproxen dans le cadre d'une transaction évaluée à environ 4 250 000 \$ US.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

La perte d'exploitation pour le trimestre clos le 30 septembre 2016 s'est élevée à 580 116 \$, contre une perte d'exploitation de 752 688 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2015. L'augmentation des revenus et du bénéfice brut est la principale cause de cette amélioration de 172 572 \$ par rapport au trimestre clos le 30 septembre 2015.

Le bénéfice d'exploitation pour le semestre clos le 30 septembre 2016 s'est élevé à 1 111 668 \$, contre une perte d'exploitation de 2 149 651 \$ pour le semestre clos le 30 septembre 2015. L'augmentation des revenus et du bénéfice brut ainsi que la diminution susmentionnée des frais de vente et d'administration ont contribué à l'amélioration de 691 119 \$ par rapport au semestre clos le 30 septembre 2015. De plus, la Société a bénéficié de la vente susmentionnée de ses droits américains de la suspension de naproxen, qui a eu un effet positif de 2 570 200 \$ pour le semestre clos le 30 septembre 2016, ce qui élève l'amélioration totale du bénéfice d'exploitation à 3 261 319 \$ par rapport au semestre clos le 30 septembre 2015.

RÉSULTAT NET

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2016, le résultat net correspondait à une perte de 838 320 \$, contre une perte nette de 954 011 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2015. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2016, l'écart entre le résultat d'exploitation et le résultat net s'explique surtout par 270 634 \$ de charges financières. La majorité de ces charges font suite

au placement privé de débentures convertibles garanties et de bons de souscription de la Société du 31 mars 2015. Ce placement a généré un produit brut total de 5 500 000 \$.

Pour le semestre clos le 30 septembre 2016, le résultat net correspondait à un bénéfice de 604 475 \$, contre une perte nette de 2 548 657 \$ pour le semestre clos le 30 septembre 2015. Pour le semestre clos le 30 septembre 2016, l'écart entre le résultat d'exploitation et le résultat net s'explique surtout par 531 986 \$ de charges financières. La majorité de ces charges font suite au placement privé de débentures convertibles garanties et de bons de souscription de la Société du 31 mars 2015. Ce placement a généré un produit brut total de 5 500 000 \$.

	30 septembre 2016 (trimestre)	30 septembre 2015 (trimestre)	30 septembre 2016 (semestre)	30 septembre 2015 (semestre)
Revenus tirés de la vente de produits	1 803 397	1 455 459	2 614 643	1 997 628
Revenus tirés des commissions	78 750	16 275	160 665	79 748
Revenus TOTAUX	1 882 147	1 471 734	2 775 308	2 077 376
Coût des ventes	661 228	517 254	950 839	729 168
Bénéfice brut	1 220 919	954 480	1 824 468	1 348 208
Frais de vente et d'administration	1 788 085	1 688 949	3 275 609	3 452 043
Autres revenus	-	-	2 570 200	-
Résultat d'exploitation	(580 116)	(752 688)	1 111 668	(2 149 651)
Résultat net	(838 320)	(954 011)	604 475	(2 548 657)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 303 782)	(1 125 626)	254 771	(2 464 996)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(82 570)	(284 129)	(85 570)	(287 968)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	(1 064)	(377)	69 902

À propos de Pediapharm

Pediapharm est la seule entreprise pharmaceutique canadienne spécialisée en pédiatrie. Elle a pour mission de commercialiser des produits pédiatriques novateurs visant à améliorer la santé et le bien-être des enfants au Canada. Depuis sa création en 2008, Pediapharm a conclu de nombreux accords commerciaux avec des partenaires du Canada et d'autres pays. Son portfolio de produits innovateurs compte notamment NYDA^{MD}, un traitement révolutionnaire des

poux de tête; EpiCeram^{MD}, une crème non stéroïdienne pour le traitement de l'eczéma; la suspension de naproxen, utilisée dans le traitement de la douleur et de l'inflammation causées par diverses affections, dont l'arthrite juvénile; ainsi qu'une vaste gamme de produits enregistrés.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs et d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus ou inconnus, à des incertitudes et à des hypothèses qui pourraient donner lieu à des résultats très différents des résultats visés et des résultats ou événements prévus dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, les investisseurs sont avisés qu'ils ne doivent pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont formulés à la date de publication. À moins d'y être tenue selon les lois applicables, la Société nie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. L'information prospective reflète les attentes ou croyances actuelles de la Société selon les renseignements qu'elle détient à ce jour, et ces renseignements sont fondés sur différentes hypothèses et assujettis à des risques et incertitudes décrits plus amplement aux pages 35 à 41 de la circulaire d'information de la direction de Chelsea Acquisition Corporation du 12 novembre 2013 qui peut être consultée sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, ainsi qu'aux autres risques découlant du fait qu'elle est une entreprise pharmaceutique spécialisée.

La Bourse de croissance TSX. et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) ne peuvent être tenus responsables de l'exactitude ou de la véracité du présent document.

RENSEIGNEMENTS

Sylvain Chrétien, président et chef de la direction
Pediapharm inc.
Téléphone : 514 762-2626, poste 201
Courriel : sylvain.chretien@pedia-pharm.com

Roland Boivin, chef de la direction financière
Pediapharm inc.
Téléphone : 514 762-2626, poste 202
Courriel : roland.boivin@pedia-pharm.com

Frank Candido
Direct Financial Strategies and Communication inc.
Téléphone : 514 969-5530
Courriel : directmtl@gmail.com